

Économie monétaire et bancaire

Le canal de la finance directe : les marchés de capitaux

Ce cours vous est proposé par Jean-Marc Figuet, Bordeaux School of Economics et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Le marché des actions	2
L'exemple d'un marché organisé : Euronext	3
Un marché des actions.....	3
Un marché dirigé par les ordres	3
Le marché des titres de dette	4
Le marché monétaire et le marché obligataire	4
Sur le marché monétaire.....	4
Sur le marché obligataire	5
Les Français et les marchés financiers	5
Conclusion	7
Références	8

Préambule

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la leçon, l'apprenant sera capable de comprendre les différents modes de financement des agents économiques sur les marchés de capitaux et les risques afférents.

Définition

Sur les **marchés de capitaux**, les demandeurs de capitaux rencontrent directement, mais de façon dématérialisée, les offreurs de capitaux.

Les demandeurs émettent des titres, appelés valeurs mobilières, pour financer leurs besoins de financement. Ces titres sont acquis sur le marché primaire puis échangés sur le marché secondaire.

La transaction peut avoir lieu :

- Sur le marché des titres de propriété : le marché des actions ;
- Sur le marché des titres de dette : le marché monétaire et/ou le marché obligataire.

Le marché des actions

Une action est un droit de propriété négociable émis par une société de capitaux et représentatif de son capital social.

L'émission d'actions permet à une entreprise de financer son développement.

Le détenteur d'une action est co-proprétaire de la firme émettrice. Il dispose généralement d'un droit de vote qui lui permet de participer aux décisions de l'entreprise.

Le revenu monétaire des détenteurs d'actions provient du dividende et de la plus ou moins-value du titre. **L'action est donc un titre à revenu variable sans maturité prédéfinie.**

Les actions sont généralement cotées sur un marché **organisé**. Mais il existe des actions non cotées, notamment pour les firmes de petite taille, où les échanges se réalisent de gré à gré.

Investir en actions, site de l'AMF (autorité des marchés financiers) : <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/actions-obligations/actions>

L'exemple d'un marché organisé : Euronext

Euronext est la 1^{ère} bourse paneuropéenne. Elle regroupe les places de Paris, Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne, Londres, Dublin et Milan.

Un marché des actions

Le principal segment d'Euronext est le marché des actions.

Ce marché est entièrement électronique : la confrontation des offres d'achat et de vente, l'établissement du cours, le traitement post-négociation et la règlement-livraison des titres sont entièrement automatisés.

Le marché est dirigé par les ordres : les cours résultent de la confrontation des ordres d'achat et des ordres de vente adressés au marché sur le carnet d'ordres où s'appliquent 2 priorités : les prix et la temporalité.

Le principal avantage est la neutralité des agents du marché qui ne font que constater les cours de bourse.

Un marché dirigé par les ordres

Un marché dirigé par les ordres est centralisé : un seul lieu de transactions.

L'ordre est une opération qui consiste à acheter ou à vendre des actions sur le marché. L'ordre est passé par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement -PSI-, une banque par exemple.

Le carnet d'ordres recueille l'ensemble des ordres d'achat ou de vente d'une action et permet ainsi de fixer le prix de l'action. Sur Euronext, les actions sont cotées en continu de 9h à 17h30.

Sur Euronext, les entreprises sont classées par ordre alphabétique. Ces firmes sont soumises aux règles de communication financière définies par l'AMF. Les valeurs françaises sont classées par niveaux de capitalisation : A (> 1 milliard), B, C (<150 millions).

L'indice CAC40 rassemble les 40 plus grandes capitalisations du marché français. C'est un reflet de la tendance économique générale.

Pour aller plus loin

Voir les marchés Euronext en direct : <https://live.euronext.com/fr/markets/paris>

Le marché des titres de dette

L'agent à besoin de financement émet un titre de dette qui va être acheté par un agent à capacité de financement. Ce titre doit être remboursé. Le détenteur du titre ne dispose d'aucun pouvoir de gestion.

En France, les principaux émetteurs de dette sont les administrations publiques dont l'Etat et les entreprises.

Pour aller plus loin

Pour une analyse approfondie de la dette française sur le site de l'AFT (Agence France Trésor) : <https://www.aft.gouv.fr/>

Chaque titre de dette est caractérisé par son montant, sa maturité et son taux de rémunération

La maturité (ou échéance) permet de distinguer :

- Les titres de créances négociables émis à court et moyen terme sur le marché monétaire. Ce segment du marché sert principalement à couvrir des besoins de trésorerie ;
- Les obligations émises à moyen et long terme sur le marché obligataire. Ce segment du marché permet aux emprunteurs d'obtenir des sources de financement stables.

Le marché monétaire et le marché obligataire

Sur le marché monétaire

Les émetteurs émettent principalement des titres négociables à court terme (≤ 1 an) : les « *Negotiable European Commercial Paper – NEU CP* ». Mais ils peuvent également émettre des titres négociables à plus long terme (> 1 an).

Ces titres de créance négociables sont dématérialisés, émis en euro ou en devise. Leur valeur minimale est de 150000€. Le taux d'intérêt de ces titres dépend du taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale et de la situation financière de l'émetteur.

Sur le marché obligataire

Une obligation est une valeur mobilière représentant une part de dettes à moyen/long terme (entre 5 et 50 ans) d'un émetteur public ou privé.

Le détenteur d'une obligation est un créancier.

La valeur nominale de l'obligation (le principal), les intérêts (le coupon), la maturité ainsi que les modalités de remboursement caractérisent les différents types d'obligations.

Pour aller plus loin

Article sur les différents types d'obligation :

<https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/marches-financiers/produits-financiers/obligations/comprendre-les-obligations/les-differents-types-d-obligations/>

Les obligations sont notées par des agences de notation, notamment Moody's, Standard & Poor's ou Fitch.

Plus la solvabilité de l'émetteur est forte (faible), moins (plus) le taux d'intérêt (la prime de risque) est élevé(e).

Pour aller plus loin

Pour plus de précisions sur les obligations : <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/comprendre-les-produits-financiers/actions-obligations/obligations>

Les Français et les marchés financiers

Les Français, malgré une épargne élevée, sont peu enclins à investir directement sur les marchés financiers, en raison du caractère perçu comme spéculatif de ces placements et de leur déficit d'éducation financière.

Pour aller plus loin

Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement – 2020 : <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/barometre-amf-de-lepargne-et-de-linvestissement-2020>

Site de « La finance pour tous » : <https://www.lafinancepourtous.com/>

Moins de 7% des français détiennent des actions, le plus souvent par l'intermédiaire d'organismes de placements collectifs (OPC).

La conclusion d'une transaction financière nécessite un accord entre l'émetteur du titre et l'acheteur sur le prix et les risques.

Pour l'acheteur, il peut être complexe de déterminer si le prix payé, donc la rentabilité future, est en adéquation avec les risques pris.

Ce facteur explique la préférence des épargnants pour le canal de la finance indirecte pour le placement de leur épargne.

Part des français possédant des actions

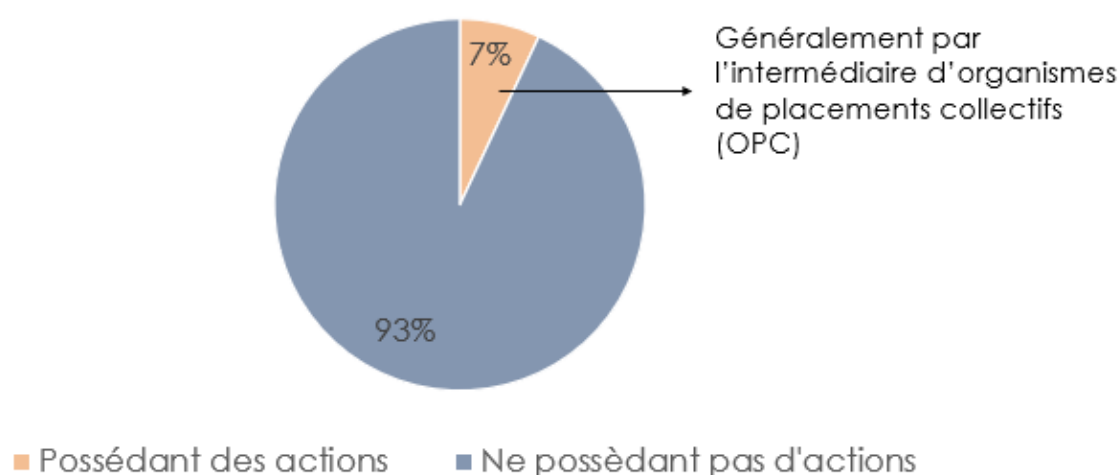


Figure 1 : Part des Français possédant des actions en 2022

Conclusion

Les marchés de capitaux sont une source indispensable de financement des agents économiques. Ils leur permettent de financer leurs besoins à court, moyen et long terme.

Références

Comment citer ce cours ?

Economie monétaire et bancaire, Jean-Marc Figuet, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Figures

Figure 1 : Part des Français possédant des actions en 2022..... 6